Tel : 05 46 50 64 63
E-mail : contact@gerfiplus.fr

La collaboration IDE/AS

OBJECTIFS

- Réactualiser les connaissances réglementaires quant à l'exercice professionnel.
- Identifier les dysfonctionnements au niveau des pratiques, en définissant le dépassement de fonction et en analysant les conséquences possibles.
- Savoir différencier la collaboration de la délégation.
- Répartir et coordonner les actions de soins au quotidien.

Méthodes pédagogiques :
Autoévaluation en amont de la formation
Recueil des attentes
Recueil des attentes. Études de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, méthodologiques, mises en situation,travail en sous-groupes
Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :
IDE et Aide-soignant(es) travaillant auprès de personnes âgées

Animation : IDE - Cadre de santé

Nombre de participants : 12 personnes maxi

Durée : 2 jours, soit 14 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée
dans votre établissement
avec un tarif groupe.

PROGRAMME *Catalogue 2024*

- Rappel des missions de chaque profession afin de connaître les domaines de compétences de chacun
  - décret du 29/07/2004
  - loi du 4 mars 2002

- Les responsabilités vis-à-vis du patient

- Responsabilité professionnelle et obligation de moyens efficaces

- Le travail en équipe
  - les principes
  - la collaboration entre soignants
    - . collaboration
    - . coopération
    - . binôme
    - . délégation
  - collaborer dans les soins d'hygiène
  - collaborer dans la surveillance des patients
  - collaborer dans le maintien de l'autonomie

- La question fondamentale de la distribution des médicaments (Textes législatifs)